

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **28 mars 2024**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **20**
Nombre de pouvoirs : **9**

Le dix avril deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 20 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 9 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à Mme Martine PANNETIER ; M. Pierrick CRONNIER à Mme Elisabeth VENTADOUR ; M. Sébastien DEVALIERE à M. Jean-Pierre GUITARD ; M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Céline PARRAIN à M. Gilles BARBE ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Chrystèle BOYER ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Adrien SEIXAS et Mme Patricia TILLET à M. Patrick COURTEIX.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20240410-012

Matière : 7.1.2 - Finances locales – décisions budgétaires – délibérations afférentes aux documents budgétaires

Objet : BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF « 2024 »

Vu l'avis de la Commission des Finances, réunie le 2 avril 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix Contre (M. Patrick COURTEIX, M. Pierrick CRONNIER, M. Yoann FIANCETTE, Mme Françoise TALVARD, Mme Patricia TILLET et Mme Elisabeth VENTADOUR) et 23 voix Pour, approuve le budget primitif du budget annexe de l'assainissement de l'année « 2024 » comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	243 551,37 €	70	Produits des services	1 400 000,00 €
012	Charges de personnel	235 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
014	Atténuation de produits	100 000,00 €	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	61 126,90 €
65	Charges diverses de gestion courante	20,00 €			
66	Charges financières	230 000,00 €			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	158 661,66 €			
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	473 903,87 €			
TOTAL des dépenses de fonctionnement		1 461 136,90 €	TOTAL des recettes de fonctionnement		1 461 136,90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	521 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	63 897,56 €
001	Résultat d'investissement reporté	78 776,59	13	Subventions d'équipement	278 400,00 €
20	Immobilisations incorporelles	32 350,00 €	13	Subventions d'équipement RAR	33 124,60 €
20	Immobilisations incorporelles RAR	2 437,31 €	16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	53 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	158 661,66 €
21	Immobilisations corporelles RAR	3 626,00 €	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	473 903,87 €
23	Immobilisations en cours	542 000,00 €			
23	Immobilisations en cours RAR	13 670,89 €			
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	61 126,90 €			
TOTAL des dépenses d'investissement		1 307 987,69 €	TOTAL des recettes d'investissement		1 307 987,69 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 10 avril 2024

Accusé de réception en préfecture
019-211927504-20240410-DL20240410-012-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024
Date de mise en ligne : 12/04/2024



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE